

CONSEIL MUNICIPAL

du 27 septembre 2018

Adoption à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 juin dernier.

ORDRE DU JOUR

1 – Décision Modificative

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à une régularisation du budget primitif 2018 en recettes et dépenses de section d'investissement

2 – Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse.

Il est décidé de renouveler le Contrat Enfance Jeunesse d'objectifs et de financement qui sera conclu entre la Commune de Martillac, la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde et la Communauté de Communes de Montesquieu pour la période 2018-2021.

3 – Gratuité de la Médiathèque.

Afin de permettre l'accès au plus grand nombre, le Conseil Municipal décide que le prêt des livres et ouvrages sera désormais gratuit. Sont annexés les règlements intérieurs de la Médiathèque qui intègrent la gratuité des prêts.

4 – Subventions aux associations.

Les subventions aux associations sont votées au titre de l'année 2018.

5 – Dénomination d'une voie nouvelle.

Avec la création d'un nouveau lotissement, il est décidé de nommer la voie « Impasse de l'Hermitage ».

6 – Acquisition d'une parcelle.

Il est décidé d'acquérir la parcelle cadastrée A1071 de 18 m² servant d'emplacement à une pompe de relevage pour l'assainissement, afin de l'intégrer dans les nouvelles voies communales.

7 – Convention « Domaine de Chevalier ».

Suite à la demande de la Commune, le Domaine de Chevalier mettra à disposition une partie des parcelles cadastrées D 834-945 (situées à l'entrée du chemin de la Métairie) sous forme d'une aire de stationnement paysager (environ 110 emplacements) à proximité de la Plaine des sports.

8 – Approbation du rapport d'activités du SIAEPA du canton de La Brède.

Les membres du Conseil valident les rapports d'activités Assainissement et Adduction Eau potable 2017.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.